

## Les Marêts

Un dolmen est le témoin d'une occupation humaine du site dès le Néolithique. Des écrits du 13<sup>e</sup> siècle évoquent la fondation d'une chapelle des Marêts en 1229 ainsi que l'existence d'une seigneurie sur le site. Ce village était une terre de l'archevêché de Sens qui autorisa l'établissement d'un prieuré de Saint-Hubert sous l'égide de l'abbaye Saint-Jacques de Provins. Cette localité devenue paroisse en 1580 annexa les hameaux de Maréchères et de Corberon. L'ascension sociale des Dauvet, seigneurs des Marêts, se poursuit pendant plus d'un siècle. Les Marêts sont alors un lieu privilégié de la vie mondaine. Au 18<sup>e</sup> siècle, François Louis Dauvet fait ériger la terre des Marêts en marquisat. Après 1765, le marquis de Champcenest se désintéresse du château qui devient alors une grande ferme. Au 20<sup>e</sup> siècle, la commune est particulièrement touchée par l'exode rural.



## Le château

Ancienne forteresse inachevée, bâtie vers 1500 par Jacques Cœur durant la guerre de cent ans. Cette fortification aux hautes murailles à barbacanes, avec un pigeonnier à meurtrières, un donjon à trois étages couronné de créneaux, est close par un pont de pierre sur fossé en eau. Elle est aussi défendue par un double pont-levis charretier et piétonnier. Les destructions opérées durant la révolution, par le marquis de Champcenest ont épargné l'enceinte fortifiée. Actuellement, le donjon est en réfection.



Édition Provins Tourisme - Conception et réalisation : CreaClic 1 - 05/2021 - Informations susceptibles de modifications.



**Accès :** Le village Les Marêts est situé à environ 15 km au nord de Provins et 17 km au sud de La Ferté-Gaucher.

## Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritux.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



PROVINS TOURISME  
entre Bassée, Montois et Morin

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS  
Tél. : 01 64 60 26 26 - [www.provins.net](http://www.provins.net)



## Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

## LES MARÊTS La ronde des seigneurs

Au milieu de la campagne, de villages en hameaux, cette randonnée vous fera découvrir : ferme seigneuriale, prieuré, château et églises, au riche passé historique.



20,6 km



Durée : 5h15



Jaune



Difficile



PROVINS TOURISME  
entre Bassée, Montois et Morin



## La ronde des seigneurs

- 1 Dos à l'église, partir à gauche, passer devant la mairie et le château.
- 2 Traverser la D71E, prendre le chemin devant vous. Laisser la rue à droite et le chemin à gauche. Couper la D71A, suivre le chemin en face, décalé à droite qui contourne le hameau Maréchères, et tourner à gauche.
- 3 Au croisement tourner à gauche, traverser le bois puis suivre sa lisière et, à l'entrée du hameau, virer à gauche. Après avoir longé l'orée du bois de l'Epinais, suivre à droite en bordure de ce bois. Couper le chemin et la D12 pour longer le bois de Marcilly.
- 4 Le contourner à droite et suivre le chemin de gauche. Devant le manoir de Grimbois, tourner à gauche dans la route, puis dans le chemin à gauche.
- 5 Virer à droite et entrer dans Voultou. Tourner à gauche dans la D71, à droite rue de l'Eglise et à gauche rue creuse. Elle se prolonge par le chemin longeant le cimetière et qui, tout droit, traverse le bois.
- 6 Arrivé à la D12, poursuivre en face par l'étroite route. Dans le hameau de Coëffrin, dépasser une grande ferme briarde et suivre la route à gauche. Virer à droite dans le chemin après le château d'eau, à gauche pour traverser Couperdrix et suivre en face la route qui rejoint la D71. Faire un droite-gauche pour emprunter le chemin. Dans la D71E tourner à gauche et atteindre la bifurcation.
- 2 Virer alors à droite vers le point de départ.



La balise de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balise, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".